

Ville de Saint-Etienne de Saint-Geoirs



INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2022-2023

**Les dossiers d'inscriptions doivent obligatoirement
contenir les pièces suivantes :**

1. Fiche d'inscription périscolaire 2022-2023.
2. Fiche d'autorisations annuelles 2022-2023.
3. Fiche sanitaire de liaison (ainsi que le projet d'accueil individualisé (PAI) au verso uniquement si nécessaire).
4. Attestation d'assurance responsabilité civile **périscolaire ET extra-scolaire**.
5. Copie des vaccins DTP à jour.
6. L'attestation signée d'acceptation du règlement intérieur.

Et le cas échéant :

7. Contrat de prélèvement automatique.

**Les DOSSIERS COMPLETS ET SIGNÉS doivent impérativement être retournés
à l'accueil de l'Espace Enfance-Jeunesse AU PLUS TARD LE JEUDI 7 JUILLET 2022**

***Une question ? Rendez-vous à l'espace enfance-jeunesse aux horaires d'ouverture habituels ou contactez le
service périscolaire au 04 76 93 56 65***

